

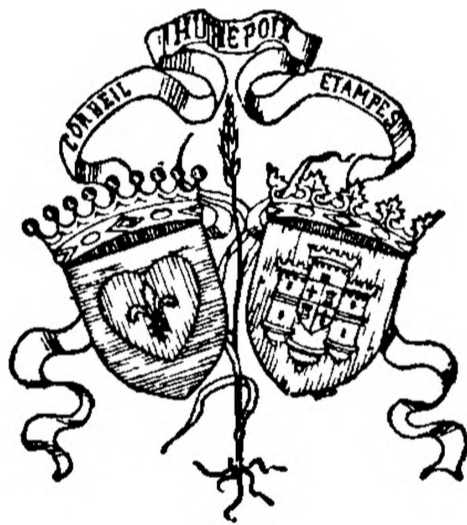
BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE DE CORBEIL D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

5^e Année — 1899

1^{re} LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
1899

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA VILLE D'ÉTAMPES

I

REDDITION DU CHATEAU AU MOIS DE JUILLET

(1465)

Tous les historiens qui ont écrit sur la ville d'Etampes depuis Dom Basile Fleureau jusqu'à nos jours, ont ignoré un fait intéressant le château, qui sans avoir une bien grande importance historique, n'en mérite pas moins de figurer dans les annales de la vieille cité gauloise.

Après la bataille de Montlhéry, qui eut lieu le 16 juillet 1465 et non le 27 comme plusieurs écrivains le prétendent, le comte de Charolais, maître du champ de bataille, poursuivit sa marche vers Etampes et arriva dans cette ville le 19, où il fut rejoint le même jour par les ducs de Berry et de Bretagne avec leurs troupes.

Le château d'Etampes était alors commandé au nom de Louis XI par un gentilhomme nommé Robinet du Ru, qui ne fit aucune résistance et se rendit sans coup férir aux commandants des troupes confédérées (1).

Cette reddition, inconnue de tous les historiens et chroniqueurs, résulte des Lettres de rémission qui lui furent accordées par le

(1) Il y a lieu de croire que ce gentilhomme était de la même famille que Joachim du Rutz, seigneur de Venant près Boissy-le-Sec, qui dévalisa l'église de l'abbaye de Morigny le 6 mai 1557, de concert avec son gendre Etienne de la Mothe, vols pour lesquels ils furent décapités.

roi au mois de septembre 1467, qui prouvent qu'en présence d'une armée composée de plus de dix mille combattants, Louis XI avait reconnu qu'il avait été impossible au gouverneur d'un château n'ayant qu'une faible garnison de pouvoir se défendre avec efficacité, car le roi n'était pas homme à pardonner lorsqu'il s'agissait de trahison. Voici ce document des plus probants sur cet événement (1).

« Loys par la grâce de Dieu roy de France, savoir faisons à tous présens et à venir, nous avons receu lhumble supplicacion des parens et amys de Robinet du Ru, escuier, prisonnier en nos prisons de Bourges, contenant que, comme jà piéça et auparavant les divisions qui dernièrement ont esté en nostre royaulme, eussions baillé, avecques autres, la garde et gouvernement de nostre tour d'Estampes audit Robinet du Ru ; et depuis et durant lesdites divisions, eust icelle tour baillé à aucuns noz subjetz, lors nos adversaires, rebelles et désobéissans, commectant par ledit du Ru crime de lèze magesté envers nous, et autrement grandement délinquant, pour occasion duquel cas ledit du Ru est de présent prisonnier en nos dittes prisons de Bourges, esquelles il est en voye de misérablement finir ses jours, se par nous ne luy estoit impétrée sur ce nostre présente grâce et miséricorde, si comme sesditz parens et amys dient, en nous humblement requérant que, actendu qu'il est chargé de femme et de plusieurs petitz enfans, aussy qu'il a toujours esté de bonne vie et honneste conversacion, sans jamais avoir esté actaint et convaincu d'aucun autre villain cas ou reproche, nous lui voullons sur ce impartir nostre grâce et miséricorde. Pourquoi, etc, volans miséricorde prefférer à rigueur de justice, à iceluy suppliant avons quicté, remis et pardonnons, et par ces présentes quictons, remectons et pardonnons le cas des susdit. Donné à Paris, au moys de septembre, l'an de grâce MCCCC soixante sept, et de nostre règne le septiesme. Ainsi signé : Par le Roy, les sires de Bueil, de la Forest et aultres présens. Olivier le Roux. *Visa Contentor*, Anthouins ».

(1) *Archives nationales*. Trésor des chartes, reg. 194, p. 259. Cette pièce peu connue a été imprimée dans le tome II des *Documents historiques inédits*, publiés en 1843 par M. Champollion-Figeac. Mais comme elle est noyée dans un recueil qui n'est consulté que par les chercheurs en quête de trouvailles historiques, nous avons cru devoir la réimprimer ici pour compléter l'histoire du château qui a été faite, il y a 30 ans, avec la plus grande compétence, surtout au point de vue archéologique, par notre confrère et compatriote M. Léon Marquis.

II

LE RAVITAILLEMENT DE L'ARMÉE ROYALE

A la fin du siège d'Étampes en 1652

DOCUMENTS INÉDITS

Tous les collectionneurs savent que les autographes de l'Intendant des finances Guillaume de Bordeaux, Secrétaire du Conseil, qui fut sous la Fronde l'homme de confiance du Cardinal Mazarin, sont très rares et recherchés des curieux (1).

Les deux lettres de ce personnage adressées au Cardinal, que nous publions ici, indépendamment de leur rareté, sont précieuses et ont un très grand intérêt historique, car elles nous font connaître des détails sur le ravitaillement des assiégeants, ignorés de tous les auteurs qui ont écrit sur le siège d'Étampes en 1652.

Après le combat de Bleneau, l'armée des Princes commandée par le comte de Tavannes, le baron de Clinchamp et de Vallon, qui manquait de fourrages, vint camper à Étampes où elle savait se ravitailler facilement, et celle du Roi, sous le commandement du maréchal de Turenne, se rendit à Châtres (Arpajon) pour surveiller les mouvements de l'armée ennemie et lui ôter toute communication avec la capitale.

Le 2^e mai 1652, le maréchal de Turenne ayant délivré de la part de la Cour, à la duchesse de Montpensier, un passe-port pour se rendre à Paris, et ayant appris que le surlendemain avant son départ d'Étampes cette princesse devait passer la revue des troupes ennemies, crut l'occasion favorable pour fondre sur elles à l'improviste, ce qu'il fit en les refoulant dans l'intérieur de la ville où il les défit après leur avoir fait essuyer des pertes sensibles. Après cette victoire, l'armée royale retourna dans ses cantonnements à Arpajon et aux environs.

Le 27 mai, Turenne à la tête de 10.000 hommes reparut devant les murs de la ville d'Étampes et investit la place par une tranchée faite depuis les Capucins jusqu'à la ruelle au loup qui abou-

(1) Il existe de cet Intendant des *Mémoires* publiés à Amsterdam en 1758 par Gatien de Courtilz, 4 vol. in 12. Mais il y a lieu de supposer qu'ils sont apocryphes, car toutes les publications soi-disant historiques de cet écrivain fantaisiste n'inspirent aucune confiance aux historiens sérieux.

tissait alors au Haut-Pavé devant l'*Ecce homo*, mais laissant libre toute la partie située du côté de la rivière, état de choses qui permettait aux assiégés de se ravitailler en fourrages.

Si l'armée des Princes avait des vivres pour plusieurs mois, il n'en était pas de même de celle du roi qui manquait de tout et qui, faute de chevaux, ne put transporter l'artillerie nécessaire et le matériel indispensable pour entreprendre sérieusement et avec succès le siège de la ville. Cette pénurie ne contribua pas peu à faire échouer les projets du vaillant capitaine, qui fut obligé quelques jours plus tard à lever le siège après plusieurs combats sanglants dans lesquels il perdit beaucoup de monde (1).

Du camp d'Estampes, ce 2^e juin, à une heure du matin.

Monseigneur,

Le mémoire que vous avés escrit à M^r de Turenne luy ayant esté rendu ce soir comme il alloit faire attaquer une petite demie lune, il ma chargé de vous faire responce sur ce que vous luy escrivés. Les poudres du Bourg la Reyne sont inutilles à cause de la difficulté de les envoyer quérir si loing dans un tems que les troupes sont nécessaires ailleurs.

Les bateaux retourneront aussytost qu'ils seront arrivés et cest un soing dont je me chargeray.

Je me suis informé du S^r Chanfort de la quantité de chevaux qui est nécessaire. Quand il est venu à l'armée il en falloit 550, lon a consommé la descharge d'environ 60, il en reste 150 de l'artillerie. Sur ce pied il en faut 350.

Il sera pourveu à la seureté du Mesnil (2) et de La Ferté-Alais.

Il n'estoit point arrivé de pain à 9 heures du soir, les troupes néantmoins n'en ont point manqué.

Dans Dourdan il est arrivé 14.000 rations, il en est resté 4.000 à Nogent qu'on fera porter, outre 140 setiers de bled que M. l'abbé de Droit a fait achepter aux environs de Dourdan. Lon continuera demployer les fonds que S. E. a laissé.

Nous avons envoyé les ordres à Chartres pour 40.000 rations et lescorte partist hier pour l'emmener à Dourdan, les autres lieux

(1) On remarquera que dans les deux lettres qui suivent nous avons respecté religieusement l'orthographe de M. de Bordeaux; mais pour les rendre plus intelligibles, nous avons cru devoir établir la ponctuation, qui fait complètement défaut.

(2) Mesnil-Racoin, où s'était retiré le roi à son départ d'Estampes.

que nous trouverons en estat de fournir ne manqueront point d'ordres.

M. Le Tellier mescrit quil envoye trois charpentiers et que six autres les suivront bientost, jauray soing de les faire conserver (1).

J'envoye à Dourdan ordre pour retenir les charettes de poids. J'adjoustray à la response des articles que Monsieur de Turenne me vient de mander presentement que je demande deux milliers de poudre et du plomb dont jescris à M^r Le Tellier afin quil fasse la diligence necessaire.

Jay veu faire lattaque de la demie lune, elle a esté enlevé (*sic*), dabbord sans grande resistance, le logé estoit presque fait quand je suis sorty du camp. Les morts et les blessés ne sont pas encore venu à ma cognoissance, je ne crois pas neantmoins quil y ait perte daucune personne de marque (2).

Je suis,

Monseigneur,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur,

De Bordeaux.

Du Camp dEstampes ce 5^e juin.

Monseigneur,

Je prendray la liberté d'informer Votre Eminence de l'estat de l'armée puisquelle me tesmoigne lavoir agreable, et commençant par sa subsistance dont je suis particulierement chargé. Je luy diray que depuis son despart du camp (3) le pain a esté donné aux troupes tous les jours, de celuy qui sest fait à Corbeil d'où nous attendons demain quatre batteaux et les guillons. Le bled qui estoit destiné pour la cavalerie a esté remis entre les mains du munitionnaire afin quil fist la fourniture conjointement et pour eviter lembarras quil y a de se servir de deux personnes differentes dans une mesme armée. Du costé de Nogent il est venu pour trois jours de pain à la cavalerie. M^{rs} de Droit et de la Bachel-

(1) Le duc d'York, dans ses *Mémoires*, raconte qu'il manquait des outils et du bois pour établir les lignes.

(2) Cette demi-lune était construite un peu en avant de la porte Saint-Martin près du Haut-Pavé. Elle fut prise et reprise jusqu'à trois fois depuis onze heures du soir jusqu'à sept heures du matin que les gens du roi l'abandonnèrent.

(3) Le roi, accompagné du cardinal Mazarin, du duc de Bouillon et du maréchal de Villeroy, était arrivé au camp le 27 mai et le quitta le 29 pour se rendre à Corbeil, en passant par le Mesnil-Racoin où il séjourna plusieurs jours.

lerie sont à Dourdan où ils ont achepté de quoy faire 20.000 rations ; ils ne trouvent pas de quoy employer le reste de leur argent ny des moulins pour avoir des farines, ce qui les embarrasse. Il est venu aujourdhuy du camp 15.000 rations et autant en arriveront demain de Chartres, avec quoy nous avons quelque avance, et suivant la disposition des affaires nous continuerons d'implorer le secours de cette ville qui tesmoigne beaucoup de bonne volonté. Nous navons point estably un travail à Estrechy à cause quil ny a que fort peu de boulangers à la suite et quil eust fallu faire cesser celuy de Corbeil qui est le plus commode.

Les poudres sont arrivées aujourd'huy avec les chevaux que jay fait rendre par lentremise de quelques gentilshommes de mes amis a qui jen avois escrit, il en manque sept que jespere recouvrer. Ce qui nous donne presentemens de la peine est le bruit du duc de Lorraine.

Votre Eminence aura peu sçavoir que jay laissé ordre et argent pour les blessés quon enverra à Corbeil, autant que mon fonds le permettra je continueray (1). Jay fait icy distribuer quelque argent pour les regiments pour leur donner moyen d'avoir soing des blessés jusque a ce quon les y fasse porter et jay des batteaux icy pour les voiturer commodement, je ne manqueray d'avoir correspondance avec le Sr Boutry sur ce sujet, nous avons renvoyé les bombes par la mesme commodité.

Il ne sest rien passé dans l'armée aujourdhuy, les troupes d'Estampes ont fait mine cet apres dinée de vouloir sortir et aussy tost sont rentrées. Ceux qui se rendent disent quils sont fort rebutés depuis la dernière dans laquelle ils ont eu 300 hommes hors de combat. Le lieutenant des gendarmes de S. A. R. y a esté tué, un capitaine de cavalerie de son regiment et plusieurs autres officiers fort blessés. Ils rapportent aussy que les estrangers et françois ne sont pas bien d'accord et quils s'attendent tous a un assaut. Tout aujourdhuy nostre canon a fort tiré et nous sommes en estat d'attacher un mineur sous la porte ; si cela est fesable on y travaillera cette nuit (2).

(1) Dans les *Nouvelles à la main* de 1652 à 1665, manuscrit qui se trouve à la Bibliothèque nationale, on lit ce qui suit : Hier 4 juin, arriva ici de Corbeil un bateau rempli de blessés devant Estampes pour les faire porter à l'Hôtel-Dieu : on eut de la peine à empêcher que le peuple ne les jetât à la rivière ».

(2) A ce sujet, voici ce que rapporte le duc d'York : « Le mineur étoit déjà logé à la muraille, quand on apprit que M. de Lorraine marchoit avec toute diligence

Vostre Eminence a décidé une question en faveur de l'artillerie contre les intendants de l'armée par lordre quelle me donne de ne prendre plus cognoissance des travaux, je la supplie auparavant que dexiger l'execution de cette loy de linformer de lusage depuis 15 ans du préjudice que les finances du roy en recevroient, des motifs qui ont obligé le conseil du roy de faire passer cette depense par les ordres des intendants dans le temps mesme que M^r le Maréchal de la Meilleray commandoit et des raisons qui doivent empescher de rien innover, je masseure qu'apres elle ne me restranchera pas une fonction qui est expressement contenue dans ma commission et quelle se deschargera des poursuites quon faict faire à M. le Grand maistre en ordonnant quon suivra lusage. Jespere cette justice et quelle me fera lhonneur de croire que je suis,

Monseigneur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

De Bordeaux.

Paul PINSON.

possible vers Paris, et qu'on lui préparoit un pont de bateaux au-dessus de Charenton. Cette nouvelle obligea M. de Turenne à lever le siège pour ne pas s'exposer à être enfermé entre deux armées ennemies: on retira d'abord le canon des batteries qui étoient les plus proches de la ville; mais on étoit si mal fourni d'attelages que, quoique la cour eût envoyé tous les chevaux de carrosse qui s'y trouverent, jusqu'à ceux du Roi et de la Reine, on ne put faire marcher que la moitié de l'artillerie le jour avant qu'on décampa, et il fallut attendre le retour des chevaux pour emmener l'autre ».

